



## renouveaulement de titre de sejour vie prive et familiale

Par **sadak**, le **07/01/2010** à **13:24**

Bonjour !

je suis algérien, marié avec française depuis août 2008, voilà j'ai un rdv pour renouveler mon titre de séjour vie privée vie familiale pour mars 2010. la préfecture m'a dit que je peux demander le certificat de résidence 10 ans algérien. Ils m'ont donné toutes les pièces à fournir plus la présence obligatoire de ma femme.

Mon problème : je suis en pleine dispute avec ma femme, parce qu'elle m'a trompé, et elle a quitté la maison et elle est partie chez ses parents. Et moi maintenant je ne suis pas près de la revoir. La personne avec qui elle m'a trompé m'a menacé d'appeler la préfecture j'ai même un enregistrement téléphonique de lui. et ma femme aussi me menace tout le temps par rapport à mes papiers et qu'elle va demander le divorce pour que je ne renouvelle pas mes papiers; je voulais signaler à la préfecture et à la police son adresse de domicile, mais j'ai peur que ça tourne contre moi ! Qu'est-ce que je peux faire ? !

Je ne pense pas qu'elle va m'accompagner à la préfecture pour déposer mon dossier.

Actuellement je suis en train de créer une entreprise, je me demande si c'est pas mieux pour moi de demander un titre de séjour commerçant dès que je reçois mon Kbis ou salarié vu que je travaille toujours et ce depuis 5 ans dans la même entreprise. Qu'est-ce que vous allez me conseiller, SVP